

se paierait d'elle-même, vu l'intérêt qu'on témoigne pour ce domaine.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, je remercie mon honorable ami qui a fait l'exposé préliminaire à ma place, car c'est précisément pour ces raisons que nous nous orientons dans cette voie y compris les projets de construction d'un nouvel Hôtel des monnaies où nous aurons plus d'espace. Au lieu d'acheter des États-Unis, nous pourrions, j'espère, vendre, sinon aux États-Unis, du moins à d'autres pays étrangers.

M. McIntosh: Monsieur le président, le ministre croit-il que la nouvelle Monnaie ne dépassera pas les prévisions budgétaires du gouvernement?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Jamieson: Je regrette, monsieur le président; je ne puis répondre à cette question.

M. le vice-président (M. Bécharde): L'article 71 est-il adopté?

M. Peters: J'ai une autre question à poser au sujet de cet article, monsieur le président. Quels progrès avons-nous réalisés, au point de vue commercial, quant à la possibilité d'adaptation des nouvelles pièces? On dit que certaines compagnies continuent à importer des pièces en argent des États-Unis, car leurs machines ne fonctionnent pas avec notre monnaie. Le ministre pourrait-il nous faire un rapport sur la situation en ce qui concerne la transition des pièces d'argent aux pièces de nickel, et nous dire quelles ont été les répercussions de ce changement sur les diverses opérations commerciales qui dépendent de l'emploi de ces pièces?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, je ne puis répondre ainsi au pied levé au député. Toutefois, je crois que nous approchons du terme, en ce qui concerne nos achats à l'étranger. On me dit que l'on peut faire face aux demandes, excepté pour certaines pièces de 25c que nous continuons à importer. Bien sûr, je le répète, notre but est d'arriver non seulement à répondre à la demande pour nos propres installations, mais à avoir des pièces en excédent, que nous pourrions vendre ailleurs. Peut-être est-ce le seul excédent que nous retirerons de la Monnaie. Je me ferai cependant un plaisir de demander un rapport complet à ce sujet à l'intention de mon honorable ami et je le lui transmettrai.

M. Peters: Je remercie le ministre de ce renseignement, monsieur le président, et j'aimerais faire une suggestion, dans l'espoir qu'il en tiendra compte. En collaboration avec

[M. Peters.]

le ministre des Finances, la Monnaie devrait étendre ses activités touchant la frappe des monnaies. Je trouve louable le geste de l'ancien ministre des Finances qui, pour l'année du centenaire, a autorisé la frappe d'une pièce d'or commémorative. Je sais que des provinces présentent à la Monnaie des projets de pièces pour la célébration de centennaires ou autres occasions. Il me semble que les pièces de monnaie pourraient nous apporter des profits considérables. Nous ne devrions donc pas trop hésiter à prendre les arrangements nécessaires pour autoriser la frappe de pièces commémoratives, même en or.

Comme je viens d'une région où l'on exploite des mines d'or, je me réjouis naturellement de ce que l'opération des pièces d'or ait été couronnée de succès. D'après les renseignements que j'ai reçus, au moins ceux de ma banque, je suis porté à croire qu'aucune de ces pièces n'est utilisée comme monnaie et ne le sera probablement jamais, en raison du prix de vente. En conséquence, les pièces d'or sont réellement devenues des pièces commémoratives et non une monnaie. Nous devrions, je pense, renouveler l'expérience acquise, car le gouvernement a obtenu beaucoup plus que \$35 l'once d'or lorsqu'il a mis ces pièces en vente.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, j'ai un autre renseignement à communiquer aux députés. Pour l'instant, nous n'achetons pas de pièces de l'étranger. Le contrat de 85 millions passé pour l'achat de pièces de 10c. est échu et le seul autre contrat en vigueur a trait à un nombre relativement petit de pièces de 25c.

M. Skoberg: Monsieur le président, le ministre nous dirait-il s'il y a lieu de croire qu'on nous débarrassera de ces satanées pièces de 25c. qui ne sont pas pratiques parce qu'elles ressemblent trop aux pièces de 5c.?

L'hon. M. Jamieson: On m'a fait bien des instances à cet égard, monsieur le président, et je suis porté à en reconnaître le bien-fondé. Nous allons examiner les choses. Il est assez facile de se débarrasser de ces pièces, soit dit en passant.

(L'article est adopté.)

Les articles 72 à 94, inclusivement, sont adoptés.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, pourrais-je prendre un instant pour remercier les députés de leur courtoisie et de leurs égards? J'apprécie beaucoup la façon dont ils ont facilité l'adoption de ces articles. Je les en remercie.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous auriez pu offrir quelques échantillons.